

Mots-clés :  
**Coopération internationale,  
alimentation durable**

Juin 2019



## Origine et présentation de l'initiative

Depuis 30 ans le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine mène une coopération décentralisée avec le Conseil régional de Mopti au Mali, dans les domaines de la filière laitière, des énergies renouvelables et de l'appui institutionnel. Un quatrième axe, concernant la mobilisation de la société civile au Mali et en Ille-et-Vilaine, est confié à l'Association Ille-et-Vilaine Mopti (AIVM). L'AIVM est chargée, au titre de la coopération, de la mobilisation de la société civile et de l'organisation de la formation des associations et des coopératives dans la Région de Mopti au travers d'une subvention annuelle (15 000 euros) versée par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

De nombreux acteurs sont impliqués dans le partenariat : 9 associations fédérées au sein de l'AIVM, des écoles et des communes d'Ille-et-Vilaine (Mairie de Rennes et Mairie de l'Hermitage), mais aussi des villages et des associations de la Région de Mopti. Une équipe de 7 salariés recrutés par l'AIVM a pour mission d'organiser et de suivre le bon déroulé de la coopération au Mali et de faire le lien entre les différents villages et l'AIVM.

L'AIVM, en lien avec les associations qu'elle fédère, porte un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la Région de Mopti, qui consiste essentiellement au renforcement des capacités des exploitants organisés en coopératives. L'agriculture malienne est de façon générale organisée en coopératives ou en comités de gestion, formes d'organisation dont les acteurs de l'ESS pourraient s'inspirer. Le renforcement des capacités prend forme grâce à des sessions de formation organisées par les associations membres de l'AIVM sur les connaissances et techniques nécessaires à la production maraîchère : assolement et rotation des cultures, bonne utilisation des intrants, protection des sols, conservation des légumes et gouvernance associative. Les formations portent aussi sur la structuration sous statuts associatifs de groupes informels de femmes maraîchères afin de leur permettre d'évoluer vers la formalisation de structures avec un cadre juridique plus performant.

Ce projet permet une amélioration du niveau de vie et de la sécurité alimentaire des bénéficiaires mais aussi le développement d'une économie prospère, locale et durable. Ce projet est aussi l'occasion pour les maraîchers maliens et français de mutualiser leurs bonnes pratiques.

L'AIVM organise également des événements en Ille-et-Vilaine afin de sensibiliser la population française aux questions de solidarité internationale et d'interculturalité. Depuis 2012, l'AIVM accueille un volontaire malien tous les deux ans pour des missions de 10 mois pendant lesquelles ils assurent des animations en établissements scolaires sur le département.

Du fait de la relation de longue date entre le département d'Ille-et-Vilaine et la région du Mopti, un dialogue ouvert et fluide s'est installé entre les deux collectivités. Le vrai levier de cette coopération est l'ensemble des acteurs qui prennent part à cet échange (associations et collectivités). La situation politique actuelle au Mali est cependant un problème pour le bon déroulement des projets.

Les apports de cette coopération se font ressentir au Mali grâce à l'apport financier pour le développement des projets et l'échange horizontal des bonnes pratiques. L'Ille-et-Vilaine retire elle aussi beaucoup de cet échange: un nouveau regard sur la gestion du travail grâce au partage d'expériences avec les organisations maliennes et l'apprentissage de nouvelles techniques de maraîchage.

### CONTACT:

**Sébastien LEFEUVRE,**

chargé de mission coopération décentralisée  
Ille-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali)  
Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine  
[sebastien.lefeuvre@ille-et-vilaine.fr](mailto:sebastien.lefeuvre@ille-et-vilaine.fr)

**Alain DIULEIN,**

président de l'AIVM  
[alain.diulein@laposte.net](mailto:alain.diulein@laposte.net)